La Gazette du LEVRIER

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE WINTZENHEIM

#59
Printemps/Été 2018

BUDGET 2018 : LES CHIFFRES CLÉS

Ville, vignoble et campagne

SOMMAIRE

CONTACT

Magazine municipal d'information de la Ville de Wintzenheim.

Directeur de la publication : Serge NICOLE

Comité de rédaction : Valérie HAIDAR, Groupe de travail Communication et service Communication

Conception et réalisation : service Communication

Photos : Dominique REBMANN, Jean-Robert HAEFELE, Patrick THIEBAUT, Services de la Ville

Impression : Imprimerie Freppel EDAC à Wintzenheim

MAIRIE
28 rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM
Tél. 03 89 27 94 94
Site Internet : www.ville-wintzenheim.fr
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr

Wintzenheim

ÉTAT-CIVIL

4 Grands anniversaires
Noces d'or
Noces de diamant

DOSSIER SPÉCIAL

5-9 Le budget 2018

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

10-11 Basket : victoire des féminines
Trente ans d'amitié !
La récréation : accueil de loisirs en été 2018
ADEIF et CMJ : un bon partenariat
Judo : « Mercredis de l'équipe de France »
Arthuss, saison 18-19 : une explosion de talents !
Espace d'Animations : inscriptions aux vacances d'été
Solstice du Lévrier : « C'est un monde ! »

12 Quand la petite Histoire rencontre la grande…

13 Retour en images

ENVIRONNEMENT

14 Préparatifs pour la 3ème journée citoyenne
Marché aux fleurs
Concours des maisons fleuries 2018

VIE COMMUNALE

15 Écoles : retour à la semaine de 4 jours
Un nouveau chef de corps pour les pompiers de Wintzenheim
Social
16 Décisions du Conseil Municipal
17 Parole aux groupes

DIVERS

18 Agenda
19 Informations pratiques

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

2017 vient de se terminer avec les changements que nous connaissons tous.

2018 sera véritablement la première année du nouveau quinquennat… mais il est encore trop tôt pour juger de la nouvelle politique mise en place.

De plus en plus d'efforts sont demandés aux Français et aux collectivités territoriales. Pour ce qui est des communes, la disparition progressive de la taxe d'habitation est une inquiétude majeure pour les élus.

Faire des économies et avoir une gestion saine et efficace est notre quotidien. Toutefois, malgré le contexte qui reste incertain, nous maintenons notre politique volontariste car nous considérons que notre commune doit également participer au développement économique du pays et à l'emploi. La ville de Wintzenheim s'engage ainsi à poursuivre son action locale par la réalisation de projets majeurs qui verront le jour en 2018 et 2019 : le pôle sportif d'arts martiaux, l'extension de l'école maternelle et la création de la cantine à Logelbach, les travaux d'assainissement et le réaménagement des rues de Lattre de Tassigny et du Maréchal Joffre, le parc Herzog, la création du pôle médical…

Nous anticipons la ville de demain par des aménagements urbains visant l'amélioration des services et des déplacements tout en maintenant un cadre de vie agréable dans une perspective durable avec des finances saines. L'emprunt de 4 millions d'euros est réfléchi et permet également d'assurer une équité devant le contribuable car l'utilisateur d'aujourd'hui, mais aussi celui de demain, participeront aux financements des équipements.

Nous avons eu l'occasion, dans les différentes réunions de quartier auxquelles vous êtes venus nombreux, de vous exposer nos projets et nos finances.

En ce moment, mon équipe et moi-même ne cessons de nous mobiliser pour Wintzenheim et je tiens à remercier l'investissement de l'ensemble des élus et du personnel pour le bien de notre collectivité.

Serge NICOLE
Maire
Vice-Président de Colmar Agglomération

Les grands anniversaires

DU 12/11/2017 AU 18/03/2018

Âge	Naissance	Nom	Prénom
90 ans	12/11/1927	CHARPENTIER/HUEN	Marie-Renée
90 ans	14/12/1927	HEIMBURGER	Marcel
90 ans	21/12/1927	GLOHR/SPINDLER	Jacqueline
90 ans	09/02/1928	BEYER	André
95 ans	24/11/1922	HALLUIN	André
95 ans	18/03/1923	DEI-TOS/DE PIN	Marie
96 ans	06/01/1922	BRICKERT/MEYER	Yvonne

Les 95 ans de M. HALLUIN André

Les 90 ans de M. HEIMBURGER Marcel

Noces d'or (50 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
27/12/1967	GOLDSTEIN Daniel/BOXLER Mireille

Noces de diamant

(60 ANS)

Date de mariage	Noms des couples
08/03/1958	SPIESER Francis/BATTMANN Andrée

Les 90 ans de M. BEYER André

Noces de diamant des époux SPIESER

Les 96 ans de M^{me} MEYER Yvonne

BUDGET 2018 : LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS

S'INSCRIRE DANS LA CONTINUITÉ...

Depuis 2014, mais aussi depuis 2008, le même cheminement est suivi, à savoir que les premières années sont consacrées aux études et les années suivantes aux réalisations. Entre 2008 et 2014, il y a eu la construction d'Arthuss, de la crèche Pom' de Reinette, le réaménagement du centre-ville, la construction des ateliers municipaux, etc.

Depuis 2014, comme cela a été exposé lors des réunions de quartier où vous êtes venus nombreux, des aménagements ont déjà vu le jour :

- De nombreux travaux dans les écoles (**650 000€ HT d'investissement au total**) dont l'aménagement du parvis de l'école Dame Blanche,
- La construction de la salle du conseil municipal, la sécurisation des archives et l'installation de toilettes publiques ainsi que le réaménagement de l'accueil de la mairie (**653 000 € HT**),
- Les travaux de voirie à La Forge (**1 105 000€**) et chemin du Hengst (**50 000€ HT**),
- L'aménagement des parcs Acker et des anciennes écoles (**82 500 €**).

Sans compter les travaux réalisés par Colmar Agglomération, travaux payés par les habitants de Wintzenheim grâce à l'augmentation de la part communale de la surtaxe :

- Création d'un bassin de rétention Croix Blanche : **2 170 000 € HT**
- Renforcement hydraulique des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales :
  - Rue de Lattre de Tassigny : **300 500 € HT**
  - Rue du Bouleau – Rue de l'Orme – Rue Feldkirch : **566 000 € HT**

2018 verra le démarrage de nombreux autres projets. Le budget a intégré l'ensemble des dépenses qui seront nécessaires mais qui pourront s'étaler sur deux ans jusqu'en 2019.

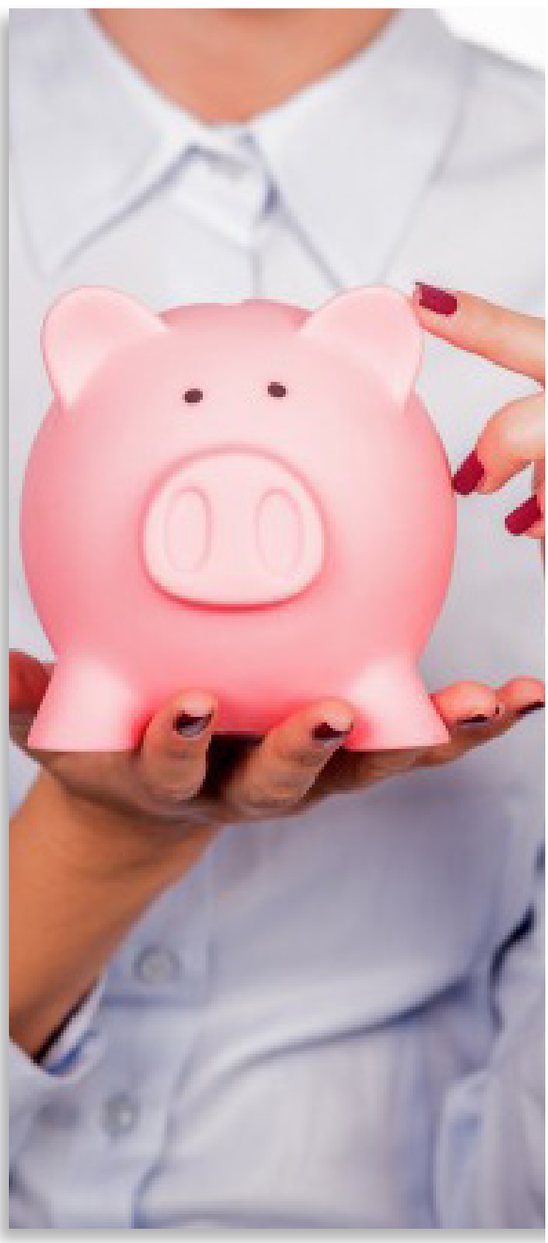

BUDGET 2018 :

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT STABILISÉES

Autres charges de gestion

Les autres charges de gestion courantes d'un montant de **1 005 000 €** sont en baisse. Cela comprend essentiellement la participation de la commune à hauteur de **315 000 €** aux organismes de regroupement tels que les syndicats, ainsi que les subventions versées aux associations avec **525 000 €** prévus.

Atténuations de produits, charges financières, charges exceptionnelles

L'augmentation est issue des intérêts de l'emprunt prévu.

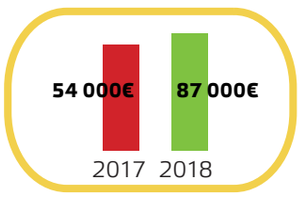

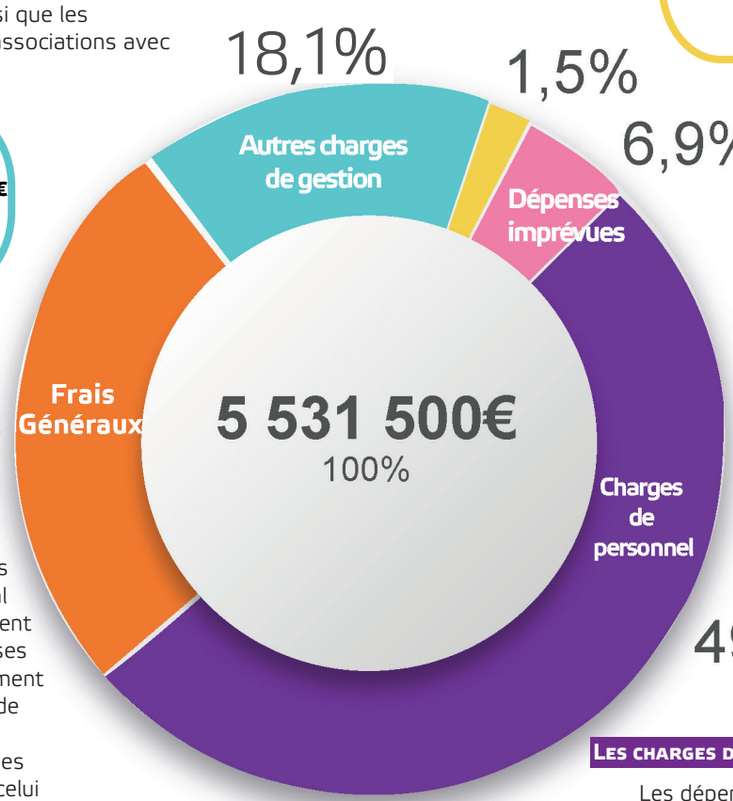

Dépenses imprévues

Les dépenses imprévues répondent à d'éventuelles dépenses imprévues mais n'ont pas vocation à être dépensées.

Frais généraux

Estimées à 1 345 500 € en 2018, les prévisions des charges à caractère général sont stables. Elles regroupent essentiellement les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : les frais de chauffage, d'électricité, de carburant,etc., l'entretien des bâtiments communaux et celui de la voirie, le fonctionnement des services à la population ainsi que toutes les manifestations.

Les dépenses relatives à la maintenance sont également en augmentation : en effet, les bâtiments sont soumis à de plus en plus d'objectifs et de normes (sécurité, qualité de l'air, etc.) et les équipements informatiques sont également de plus en plus complexes, ce qui nécessite davantage de maintenance.

L'augmentation des dépenses d'énergie, que ce soit l'électricité, le chauffage ou le carburant, a été intégrée afin de répondre aux évolutions tarifaires attendues, mais dont les effets sont neutralisés en diminuant et en rationalisant d'autres dépenses.

Les charges de personnel

Les dépenses du personnel sont estimées à **2 714 000 €**, à savoir le même montant qu'en 2017. Là encore, les dépenses sont envisagées avec une nette stabilisation.

Entre 2016 et 2017, les dépenses ont enregistré une légère augmentation de 37 399,75 €, soit +1,49 et traduit surtout l'évolution des charges, principalement celles relatives aux cotisations URSSAF et aux Caisses de Retraites de l'ordre de + 26 000 €.

Il faut également noter que les remplacements des agents absents ont diminué (-11 000 € pour le personnel extérieur) et qu'il n'y a pas eu de remplacement suite aux départs de deux agents. D'autre part, il y a eu un gel des salaires depuis 2016, également d'actualité en 2017 et 2018.

FONCTIONNEMENT

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au budget 2018 s'élèvent à **6 228 100 €**, ce qui représente une augmentation d'environ 147 000 € par rapport au budget primitif 2017 (soit +2.42 %).

Les dotations de l'État

Les recettes attendues liées aux dotations de l'État sont estimées à **539 500 €** contre 535 500 € en 2017. Cette modeste augmentation cache une réelle chute de la dotation d'État qui, au total, en 4 ans, correspond à une perte de 931 740 € de ressources cumulées.

Les recettes Diverses

Elles sont de l'ordre de **430 100 € en 2018** et comprennent notamment les financements de la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que les subventions d'autres organismes.

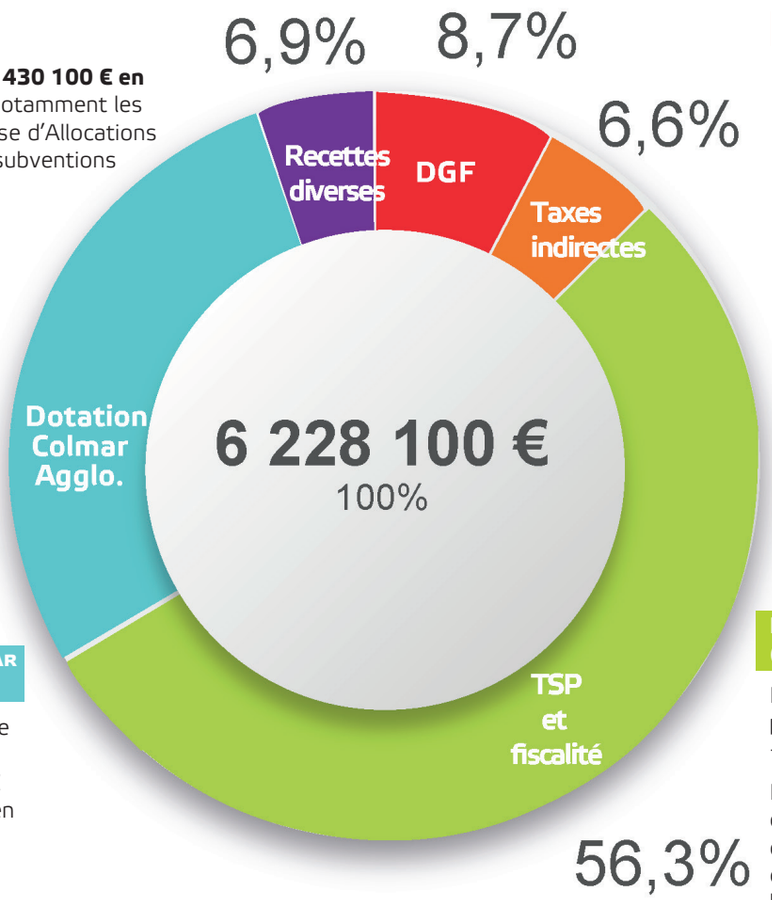

Les taxes indirectes

Elles sont de l'ordre de **412 400 € en 2018** et comprennent :

- **49 000 €** pour la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (61 000 € en 2017)
- **21 000 €** pour la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation (196 000 € en 2017)
- **130 000 €** de Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (120 000 € en 2017)
- **23 400 €** de Taxe sur les Pylônes Électriques (23 000 € en 2017).

Les dotations de Colmar agglomération

Elles augmentent à peine de 1% et seront d'un montant de **1 340 040€ en 2018** (1 323 600 € en 2017).

La tarification des services publics (TSP) et fiscalité

La prévision de recettes fiscales **pour 2018 est de 3 229 060 €**, soit + 87 960 € par rapport à 2017.

Les produits des services sont estimés à **129 000 € pour 2018** enregistrant une baisse de 22 000€, celle-ci étant due essentiellement à la diminution de la vente de bois.

Les «autres produits de gestion» représentent une recette prévisionnelle de **148 000 €**, aussi en baisse de 11 000 €.

BUDGET 2018 : INVESTISSEMENT

UNE ANNÉE DE RÉALISATION POUR DES PROJETS À HAUTEUR D'ENVIRON 11 MILLIONS D'EUROS

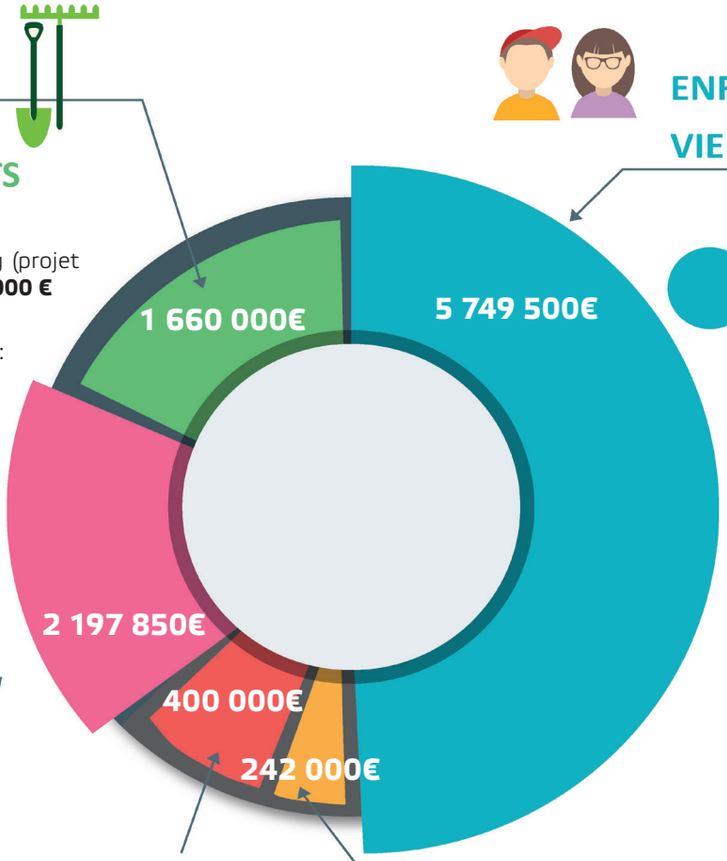

VOIRIE ET ESPACES VERTS

- Aménagement du parc Herzog (projet pluriannuel 2018/2019) : **850 000 €**
- Avenue de Lattre de Tassigny : **580 000 €**
- Voirie - chemins ruraux : **120 000 €**
- Chemin du Herrenpfad : **110 000 €**

ENFANCE- JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE

- Aménagement d'un pôle sportif (projet pluriannuel 2018/2019) : **4 000 000 €**
- Ecole et cantine de Logelbach (projet pluriannuel 2018/2019) : **1 543 000 €**
- Travaux dans les écoles et divers bâtiments : **166 500 €**
- Réfection sol gymnase scolaire : **40 000 €**

PATRIMOINE COMMUNAL

- Pôle médical, 9 rue Clémenceau : **1 350 000 €**
- Chapelle Herzog (projet pluriannuel 2018/2019) : **541 000 €**
- Etudes - mobilier - informatique : **146 850 €**
- Sécurité : **100 000 €**
- Cimetières : **60 000 €**

ACQUISITIONS FONCIÈRES

- Réserves foncières : **400 000 €**

MATÉRIEL ROULANT ET DIVERS

COMMENT FINANCER CES INVESTISSEMENTS ?

LES PROJETS SONT FINANCÉS PAR ...

L'autofinancement

Depuis 2008, tous les projets ont été autofinancés.

17 millions d'investissement ont été réalisés entre 2008 et 2014 grâce à une gestion rigoureuse des dépenses.

Ainsi l'autofinancement dégagé (soit la différence entre recettes et dépenses de fonctionnement) a permis de mettre en œuvre tous ces projets sans avoir recours à l'emprunt. Cet autofinancement qui était de l'ordre de **1 500 000 €** s'est vu diminué progressivement du fait des baisses des dotations de l'Etat.

Il est toutefois maintenu à un bon niveau de l'ordre de **1 200 000 €**, ce qui permet de poursuivre les investissements grâce à un suivi draconien des dépenses.

L'emprunt

Rares sont les collectivités qui n'empruntent pas... La commune n'en a pas eu besoin jusqu'à maintenant. Les baisses des recettes liées à la politique des gouvernements successifs conduisent à contracter un emprunt de **4 000 000 €.**

Si l'on considère que l'emprunt est aussi un élément permettant de répartir la charge financière sur l'ensemble des contribuables utilisateurs des équipements publics, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain, c'est aussi un acte qui permet de gérer sur le long terme les investissements sans ponctionner de façon déraisonnable les ressources actuelles. Il est nécessaire également de préserver l'avenir et de permettre la réalisation des projets dans les 10 ans à venir.

Le remboursement de la TVA

Le Fonds de Compensation de la TVA devrait représenter en 2018 approximativement **135 000 €** de recettes et sans doute environ **1 400 000 €** en 2019.

Les excédents

L'excédent global de 2017 est de **4 809 000 €**, ce qui permet de participer au financement des investissements.

EN 2017, SUR 100€ NOUS AVONS DÉPENSÉ...

36 € pour la construction de nouveaux bâtiments et l'entretien du bâti communal

16 € pour l'enfance, les écoles, la jeunesse, la vie culturelle, sportive et associative

12 € pour l'entretien des espaces publics, la voirie, les espaces verts, la propreté urbaine et l'entretien des cimetières

12 € pour les services généraux de la mairie (finances, ressources humaines, communication...)

6 € pour les services à la population (état civil, CCAS, renseignements d'urbanisme, permissions de voirie...)

5 € de taxes et charges financières (assurances...)

4 € pour la coopération intercommunale

4 € pour la participation à la construction de logements sociaux

3 € pour votre sécurité

2 € pour les études de type relevés topographiques, révision du P.L.U., étude de programmation...

BASKET

VICTOIRE DES FÉMININES

Le samedi 6 janvier dernier se sont déroulées les finales de la coupe du Crédit Mutuel du district Nord, au COSEC de Wintzenheim.

La finale féminine a opposé le New Basket Club de Wintzenheim au CTC Kalibasket de Richwiller, deux équipes évoluant en division 1 départementale. Une finale qui a rassemblé plus de 200 spectateurs venus encourager leurs équipes.

Et la lutte promettait d'être serrée ! Kalibasket avait l'avantage d'être mieux classé en championnat où il n'avait concédé qu'une seule défaite pour 5 victoires, tandis que les filles du New Basket Club avaient l'avantage d'évoluer sur leur terrain, cette finale ayant lieu à domicile.

C'est finalement à force d'une détermination sans faille que les seniors filles de Wintzenheim ont imposé leur rythme et leur jeu d'équipe, en concluant cette finale par une victoire et provoquant la joie de tous les supporters venus leur apporter leur soutien.

TRENTE ANS D'AMITIÉ !

En cette année 2018, Wintzenheim et Möhnesee célèbrent trente ans d'amitié, incarnée par un Pacte signé le 14 mai 1988 par le maire Charles Siegel et le Bürgermeister Heinz-Josef Luhmann.

Les visiteurs allemands seront reçus à Wintzenheim les 10, 11 et 12 mai 2018.

Cette amitié sera consacrée par la pose d'une stèle commémorative, place de l'Hôtel de Ville le 11 mai 2018.

Visites, randonnées, rencontres festives et un concert sont au programme.

Prenez date : le samedi 12 mai 2018, à partir de 19h30 sera organisé un dîner sous la Halle des Fêtes, suivi d'une soirée dansante animée par Patrick Breitel et les accordéons de Rétroband, ouvert à tous, sur inscription uniquement. Tarif : 15€ par adulte et 10€ par enfant de -12 ans. Au menu : tourte, salade verte, salade de fruits et éclairs, café. Boisson non comprise.

Tous les habitants de Wintzenheim qui souhaiteraient renforcer ces liens d'amitié franco-allemands que nous cultivons depuis trente ans seront les bienvenus.

L'inscription à cette soirée est impérative et à retourner au plus tard pour le 4 mai 2018, par chèque à l'ordre de Wintzenheim Echange.

FICHE D'INSCRIPTION AU REPAS DE LA SOIRÉE DU 12 MAI 2018

à retourner dûment complétée, au service Vie Associative et Manifestations Communales - 28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim **avant le 4 mai 2018.**

Nom :..... Prénom :.....

Adresse postale :.....

.....

E-mail (impératif pour vous envoyer la confirmation d'inscription) :

.....

Numéro de téléphone :.....

REPAS

Je souhaite participer au repas : ❑ Oui ❑ Non

Nombre de participants : Adultes :..... Enfants :.....

LA RÉCRÉATION

ACCUEIL DE LOISIRS EN ÉTÉ 2018

Pendant la période estivale, «La Récréation», gérée par les PEP Alsace, organise un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à destination des enfants de Wintzenheim.

Pour qui ? Sont admis les enfants âgés de 7 à 12 ans avec possibilité d'accueil des 3-6 ans faisant partie de la même fratrie. Un accueil spécifique pour les enfants de 3 à 6 ans est proposé à Colmar par les PEP Alsace.

Dates de l'accueil : du lundi 9 juillet au jeudi 30 août 2018.
Horaires : de 7h30 à 18h30.

Lieu d'accueil : il sera précisé sur la plaquette d'inscription en raison d'un possible début de travaux sur le site du groupe scolaire de Logelbach.

Inscriptions : une plaquette d'inscription, avec les différentes thématiques proposées, sera diffusée au cours de la 2ème quinzaine d'avril 2018 par le biais des écoles, du périscolaire et de l'ALSH.

ADEIF ET CMJ : UN BON PARTENARIAT

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal des Jeunes de Wintzenheim s'attelle à l'entretien du site de la Chapelle des Bois et du chalet de l'ADEIF, avant le retour des beaux jours, afin d'offrir aux promeneurs un site agréable et accueillant. Cette action est le fruit d'une étroite collaboration entre les membres de l'ADEIF et la municipalité, dans le respect des traditions et valeurs liées au souvenir.

Les jeunes soutiennent aussi leurs aînés lors des commémorations, en portant fièrement le drapeau.

Pour perpétuer cette belle tradition, chaque lundi de Pentecôte depuis quatre ans, le CMJ invite tous ceux qui le souhaitent à participer à la messe en plein air, au pied du Calvaire érigé en mémoire des camarades morts en déportation. L'office est suivi d'un repas convivial : « arbsasuppa und krochawurst » (soupe de pois cassés et knacks) et tarte aux pommes en dessert.

Si vous souhaitez soutenir cette action du CMJ, rendez-vous le lundi 21 mai 2018 à 10h pour la messe, et à midi pour le repas.

Participation : 10€ par personne, boisson non comprise.

Pour toute réservation, merci de vous adresser à la mairie, au Service Vie Associative et Manifestations Communales au 03 89 27 94 89 ou par mail : cbuhler@mairie-wintzenheim.fr

JUDO

« MERCREDIS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE »

Le 13 décembre 2017, le Judo Club de Wintzenheim s'est rendu à Strasbourg pour rencontrer l'équipe de France.

A cette occasion, ils ont pu approcher 5 champions, dont 2 championnes olympiques : Emilie Andéol et Sandrine Martinet.

Après avoir passé une super après-midi judo, les jeunes du club sont rentrés avec des étoiles pleins les yeux et comblés de cadeaux : une expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !

ESPACE ANIMATIONS

INSCRIPTIONS AUX VACANCES D'ÉTÉ

Cet été, l'Espace Animations Arthuss vous donne rendez-vous pour des vacances de folie du 9 juillet au 3 août 2018, avec au programme un ensemble d'activités délirantes, des sorties à gogo, du sport bien sûr et des activités manuelles et créatives. Rires, délires et camaraderie seront de rigueur.

Inscriptions pour les 11-17 ans (hors renouvellement d'inscription) :

A partir du samedi 2 juin 2018 à l'Arthuss de 14h à 17h et les jours suivants :

mardi 8h-12h/14h-18h30
mercredi 14h-19h
jeudi 14h-18h30
vendredi 14h-19h
samedi 14h-17h.

Pour tous renseignements,
09 67 30 72 45 ou
mbey@mairie-wintzenheim.fr

ARTHUSS, SAISON 18-19 : UNE EXPLOSION DE TALENTS !

Saison après saison, nous n'oublions rien de ce que nous partageons ensemble depuis l'ouverture de l'Arthuss en 2013. Chaque année, c'est avec enthousiasme, ardeur et plaisir que l'équipe de programmation culturelle se met en quête d'artistes, régionaux pour la plupart d'entre eux, qui nous emportent dans leurs univers, avec plus ou moins de bonheur quelquefois. Mais toute programmation a le mérite de favoriser la découverte, et d'ouvrir ainsi les portes de la connaissance aux initiés comme aux novices.

Pas moins de treize spectacles seront proposés à l'Auditorium de l'Arthuss à partir du mois d'octobre prochain, dont quatre d'entre eux sont destinés au jeune public. Nul besoin de chercher des explications sur le caractère mystérieux de ce nombre : quelles que soient les superstitions, il est à l'origine d'événements liés au renouveau, au mouvement. Or, la prochaine saison consiste en une explosion de talents, répartis par thèmes : chanson française, concerts plus rock et chant lyrique. De superbes créations attendent les enfants, à la faveur desquelles le rire et le rêve constitueront autant de moments inoubliables à partager en famille.

Vous êtes curieux, amoureux de la musique ? Vous avez soif de découvertes artistiques ? Vous avez envie de faire partager le monde du spectacle à vos enfants ? La nouvelle saison culturelle de l'Arthuss sera présentée en avant première, au courant du mois de juin. Prenez le temps de l'été pour faire votre choix, la billetterie et les abonnements seront ouverts dès la rentrée, et le programme visible sur le site internet de la ville de Wintzenheim.

www.arthuss@mairie-wintzenheim.fr

Valérie HAIDAR
Adjointe au Maire en charge de la politique et l'innovation culturelle

SOLSTICE DU LÉVRIER : « C'EST UN MONDE ! »

Voici le thème de la sixième édition du Solstice du Lévrier, qui aura lieu les 15, 16 et 17 juin prochains à Wintzenheim. Le Solstice du Lévrier, dès sa création en 2009, a toujours eu l'ambition de mettre à l'honneur le talent et la volonté de partage des associations de Wintzenheim. C'est le cas encore aujourd'hui, avec de fidèles participants comme Wintzen'Arts, le Chœur DeSiDeLa, l'Harmonie municipale du Hohlandsbourg, Les Amis de la Chapelle Herzog, les Amis de la Musique Mécanique, Wintz'Tango, la Société d'Histoire de Wintzenheim…

Et la liste n'est pas exhaustive.

Cette nouvelle édition entraînera petits et grands dans des contrées lointaines, au-delà de la Manche, à deux pas de là… Voyages musicaux, déambulations historiques tout en harmonie, surprises au détour d'une place, d'une rue, d'une demeure, conte illustré dans la pénombre de l'auditorium de l'Arthuss, concerts exceptionnels dans les églises de Wintzenheim, le tout ponctué de moments conviviaux. Telle est la vocation nourrie par le festival du Solstice du Lévrier : découvrir de nouveaux horizons, prendre le temps de partager, d'écouter et d'apprécier ce qui nous entoure.

www.arthuss@mairie-wintzenheim.fr

Valérie HAIDAR
Adjointe au Maire en charge de la politique et l'innovation culturelle

QUAND LA PETITE HISTOIRE REJOINT LA GRANDE…

A l'initiative de la Société d'Histoire de Wintzenheim, une nouvelle rubrique voit le jour dans la Gazette du Lévrier.

Il s'agit de mettre en lumière les archives municipales de la ville de Wintzenheim, conservées précieusement dans une chambre forte située dans la partie la plus ancienne de la mairie. Ces registres recueillent la consignation de toutes les décisions concernant la vie de notre commune, et sont la mémoire de Wintzenheim. Dans ses moindres détails…

Ainsi, la Société d'Histoire de Wintzenheim va vous faire découvrir au fil des prochains numéros de La Gazette du Lévrier des extraits, parfois cocasses, de l'histoire de notre ville.

Voici un deuxième extrait, tiré des Archives Départementales du Haut-Rhin :

PETITE HISTOIRE DE WINTZENHEIM Acte 2

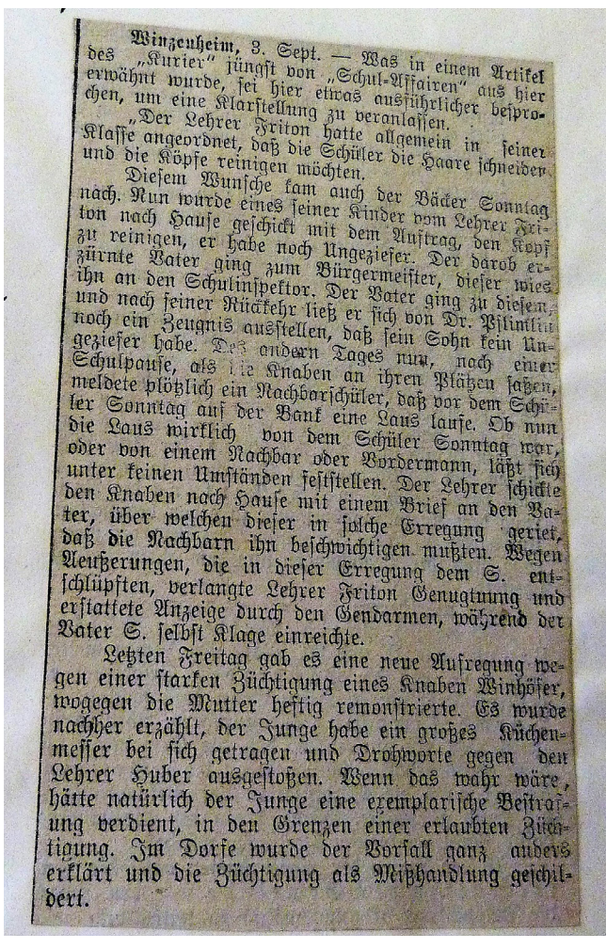

Winzenheim, 3. Sept. — Was in einem Artikel des „Kurier" jüngst von „Schul-Affairen" aus hier erwähnt wurde, sei hier etwas ausführlicher besprochen, um eine Klarstellung zu veranlassen.

„Der Lehrer Friton hatte allgemein in seiner Klasse angeordnet, daß die Schüler die Haare schneiden und die Köpfe reinigen möchten.

Diesem Wunsche kam auch der Bäcker Sonntag nach. Nun wurde eines seiner Kinder vom Lehrer Friton nach Hause geschickt mit dem Auftrag, den Kopf zu reinigen, er habe noch Ungeziefer. Der darob erzürnte Vater ging zum Bürgermeister, dieser wies ihn an den Schulinspektor. Der Vater ging zu diesem, und nach seiner Rückkehr ließ er sich von Dr. Pflimlin noch ein Zeugnis ausstellen, daß sein Sohn kein Ungeziefer habe. Des andern Tages nun, nach einer Schulpause, als die Knaben an ihren Plätzen saßen, meldete plötzlich ein Nachbarschüler, daß vor dem Schüler Sonntag auf der Bank eine Laus laufe. Ob nun die Laus wirklich von dem Schüler Sonntag war, oder von einem Nachbar oder Vordermann, läßt sich unter keinen Umständen feststellen. Der Lehrer schickte den Knaben nach Hause mit einem Brief an den Vater, über welchen dieser in solche Erregung geriet, daß die Nachbarn ihn beschwichtigen mußten. Wegen Aeußerungen, die in dieser Erregung dem S. entschlüpften, verlangte Lehrer Friton Genugtuung und erstattete Anzeige durch den Gendarmen, während der Vater S. selbst Klage einreichte.

Letzten Freitag gab es eine neue Aufregung wegen einer starken Züchtigung eines Knaben Winhöfer, wogegen die Mutter heftig remonstrierte. Es wurde nachher erzählt, der Junge habe ein großes Küchenmesser bei sich getragen und Drohworte gegen den Lehrer Huber ausgestoßen. Wenn das wahr wäre, hätte natürlich der Junge eine exemplarische Bestrafung verdient, in den Grenzen einer erlaubten Züchtigung. Im Dorfe wurde der Vorfall ganz anders erklärt und die Züchtigung als Mißhandlung geschildert.

A.D.H.R 8AL/1 - Els. Kur.1911/09/06

Friton et parasitose

L'instituteur Friton avait demandé que l'ensemble des élèves de sa classe de se faire couper et laver les cheveux. M. Sonntag, boulanger, suivit les instructions de l'instituteur. Cependant, l'un de ses enfants fut renvoyé chez lui pour raison de pédiculose avec demande de prendre les mesures adéquates. Très emporté, le père de l'enfant se rendit chez le maire qui l'adressa à l'inspecteur. M. Sonntag se rendit à l'inspection, puis, au retour, se fit établir par le Dr Pflimlin, un certificat attestant que son fils était indemne de parasites.

Le lendemain, en rentrant de récréation, les enfants reprirent leurs places respectives dans la classe. Soudainement, l'un des élèves, signala la présence d'un pou sur la table du fils Sonntag. Le pou provenait-il effectivement de la tête de l'élève incriminé ou d'un de ses voisins, nul ne le saura ; mais à la suite de cet incident, l'instituteur renvoya le supposé fauteur de troubles avec une lettre adressée à son père. M.Sonntag entra dans une colère folle et il fallut l'intervention de plusieurs voisins pour l'empêcher d'aller commettre l'irréparable.

L'instituteur porta plainte auprès de la gendarmerie pour propos diffamatoires et menaces proférés par le père lors de l'incident ; il déposa également une demande de réparation du préjudice subi, tandis que le père déposait plainte à son tour.

Vendredi dernier nouvelle émotion à cause d'une correction sévèrement réprouvée par la mère de l'élève Winhoefer. Selon différentes sources, l'enfant serait venu en classe avec un couteau de cuisine et aurait proféré des menaces à l'égard de l'instituteur Huber. Si tel était le cas, une punition aurait été justifiée. Mais d'autres versions circulent et certains n'hésitent pas à qualifier la punition infligée d'acte de maltraitance à enfant.

La Société d'Histoire de Wintzenheim souhaite enrichir ses archives et manque de documents ou d'archives personnelles concernant les habitants de Wintzenheim. Si vous êtes en possession de documents anciens : contrats de vente, ou autres actes patrimoniaux, photos d'associations, ou cartes postales anciennes, vous pouvez si vous le souhaitez prendre contact avec la SHW qui numérisera et archivera ainsi ces précieux documents.

Ceux-ci seront alors soigneusement classés et consignés, et deviendront les témoins d'une époque pour les générations futures. La SHW vous en remercie par avance.

contact@shw.fr

POSE DE LA 1ÈRE PIERRE DU PÔLE SPORTIF

Samedi 10 février a été posée la 1ère pierre du pôle sportif, en présence de plusieurs élus et de l'architecte du projet.

Comment ne pas être heureux, en tant qu'adjoint en charge du sport, lorsque sort de terre un projet comme le pôle d'arts martiaux, tant attendu par nos associations. Le sport s'adresse à toutes les générations. C'est un outil social majeur qui offre des activités saines pour tous les âges. Le sport, et notamment les arts martiaux, enseigne à nos enfants, des règles de vie comme le respect, la sérénité, la capacité à l'effort, l'endurance, la solidarité et bien d'autres encore. C'est aussi un moyen de se forger des amitiés, de s'offrir du rêve en côtoyant les exploits des champions. C'est une manière de vivre qui éloigne des dérapages de la vie que le désœuvrement porte en son sein. D'inspiration orientale, ce pôle d'arts martiaux a été, jusqu'à présent, forgé par tous les intervenants dans un état d'esprit zen. Je ne doute pas que sa réalisation, puis son utilisation demain, se feront avec le même état d'esprit pour le bonheur de tous. ZEN est déjà au cœur de WintZENheim !

13 FÉVRIER 2018
CARNAVAL DES ENFANTS

28 FÉVRIER 2018
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
LA CONTEUSE CRICRI

7 MARS 2018
CONCERT
ALMA BRASILEIRA

DU 2 AU 17 MARS
EXPOSITION
LES LOFOTEN, DE PATRICK THIEBAUT

DU 23 AU 25 MARS 2018
MARCHÉ DE PÂQUES

PRÉPARATIFS POUR LA 3ÈME JOURNÉE CITOYENNE

Nous invitons tous les habitants des trois quartiers de Wintzenheim à venir s'informer sur le déroulement de la journée citoyenne.

La municipalité organise quatre réunions d'information dans les différents quartiers :

Mardi 27 mars,
pour les associations de la commune, salle 1 de l'Arthuss

Jeudi 29 mars,
pour les habitants de Wintzenheim-centre, salle 1 de l'Arthuss

Mardi 3 avril,
pour les habitants de Logelbach, salle Tomi Ungerer

Jeudi 05 avril,
pour les habitants de La Forge, au chalet de l'APP.

Toutes les réunions auront lieu à 18h.

Une quinzaine de chantiers est annoncée cette année avec des activités ayant trait à la peinture, à la décoration, à des chantiers nature, à la plantation ou le fleurissement.

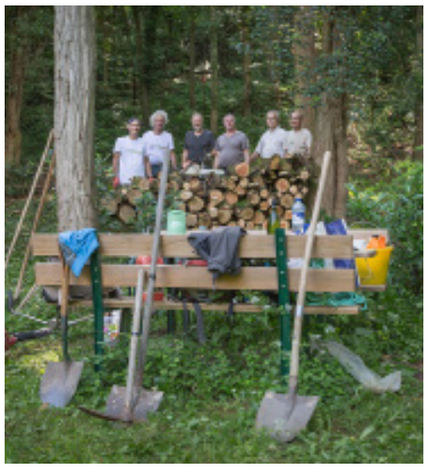

Vous pouvez vous inscrire à ces activités lors de ces réunions d'information ou auprès du service Vie Associative et Manifestations Communales au 03 89 27 94 89 ou par mail cbuhler@mairie-wintzenheim.fr.

Le cadre de vie de notre commune est de l'affaire de tous les habitants.

Alors rendez-vous prochainement lors des réunions ou au plus tard le 5 mai !

MARCHÉ AUX FLEURS

Avec l'arrivée des beaux jours, il est temps de profiter de son jardin et de l'embellir ! Venez trouver votre bonheur au marché aux fleurs de Wintzenheim le samedi 28 avril de 8h à 17h.

A noter : cette année le marché aux fleurs aura lieu aux ateliers municipaux, 19 Rue René Schmitt à Wintzenheim.

Opération compost 2018

Une distribution gratuite de compost issu de la collecte des déchets verts aura lieu le même jour (jusqu'à épuisement du stock), au même endroit.

L'usager devra se munir d'un récipient (seau, sac) et de pelles.

Aucune remorque ne sera acceptée.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

Demande d'inscription

Renseignements et inscription **avant le 13 Juillet 2018 :**
Mairie de Wintzenheim – Service Technique - Mme HUMBERT- 03 89 27 94 92

❑ Madame ❑ Mademoiselle ❑ Monsieur

Nom : ..... Prénom :.....

Adresse du domicile :

Rue ..... n° ..... étage ..... ❑ Droite ❑ Gauche ❑ Milieu

Ville : ..... Tél. : .....

Demande son inscription pour le concours des Maisons Fleuries 2018 dans la catégorie suivante :

1ère catégorie

- ❑ Maisons avec jardin
- ❑ Maisons sans jardin

2ème catégorie

- ❑ Immeubles collectifs avec balcons, fenêtres ou espaces fleuris

3ème catégorie

- ❑ Commerces et artisanats

Et déclare accepter sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions du jury (disponible en mairie).

Fait à ..... le...../...../2018

Signature :

ÉCOLES : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

En décembre 2017, les parents des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et maternelles de Wintzenheim ont été sollicités pour donner leur avis quant à un retour à la semaine de 4 jours. Sur 547 formulaires distribués, 395 sont revenus dont 79,5 % favorables à ce retour.

Cependant, ce choix devait obtenir l'accord des conseils d'école et de la commune afin de le présenter à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Mardi 13 février 2018, en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, les 4 conseils d'école (parents d'élève délégués et enseignants) se sont réunis. A l'unanimité, ils ont voté POUR la semaine de 4 jours. Le Maire, Serge Nicole, et la 1ère adjointe déléguée à l'enfance-jeunesse, Lucette Spinhirny, ont abondé dans ce sens.

En conséquence, sous réserve de l'accord de la DASEN, cette décision sera mise en application à la rentrée de septembre 2018.

Les jours d'école seront les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires seront les suivants : 8h-11h30 / 13h30-16h.
Cette réforme nécessite également une adaptation des emplois du temps des ATSEM, des personnels d'entretien ainsi que des horaires de la desserte scolaire.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), dont la mise en place est le fruit d'un travail considérable, donnent satisfaction aux usagers, mais sont appelées à disparaître, faute de subvention de l'Etat. En effet, la ville de Wintzenheim subventionne «La Récréation» à hauteur de 194 712 € en 2018 et ne peut augmenter cette participation financière. Toutefois, «La Récréation» assurera à nouveau le service extrascolaire les mercredis en journée complète et le périscolaire après 16h les jours de classe.

UN NOUVEAU CHEF DE CORPS POUR LES POMPIERS DE WINTZENHEIM

Samedi 10 mars, a eu lieu la cérémonie de passation de commandement entre le lieutenant Patrice Andlauer et l'adjudant Benoît Didier à la tête du Centre de première intervention des sapeurs-pompiers de Wintzenheim, en présence de nombreux élus, personnalités, famille et amis.

Pour l'occasion, une importante délégation de sapeurs-pompiers avec leurs véhicules, étaient présente : le corps et les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Wintzenheim, la clique de Wettolsheim, les représentants du bassin opérationnel d'Ingersheim et de Turckheim, le groupe cynotechnique départemental, ainsi que les cadres sans troupes et les vétérans.

Etaient également présents de nombreux élus et personnalités tel que le préfet du Haut-Rhin, Laurent Thouvet, qui a procédé à la revue du dispositif avec le Lieutenant-Colonel George Thill, chef du groupement nord. Ils étaient accompagnés du député Jacques Cattin et de sa suppléante Denise Buhl, des conseillers départementaux Lucien Muller et Monique Martin, du maire de Wintzenheim, Serge Nicole, du commandant du SDIS Philippe Hurst, du lieutenant Morat commandant de la gendarmerie de Wintzenheim et d'Ingersheim, ainsi que de plusieurs membres du conseil municipal de Wintzenheim.

Dans son discours, le maire a retracé le parcours du chef de corps sortant et rentrant. Il a souligné la carrière remarquable du lieutenant Patrice Andlauer, qui a quitté ses fonctions le 1er mars, après 16 ans de commandement à Wintzenheim et 34 ans d'engagement, puis il lui a remis la médaille de la ville de Wintzenheim. Il a ensuite retracé celle de Benoit Didier, pompier depuis 20 ans,

qui a notamment été responsable des JSP de Wintzenheim depuis 2012 et lui a souhaité ses bons vœux. Le lieutenant Patrice Andlauer a ensuite remis les clés de la caserne à son successeur, lui souhaitant bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

La cérémonie officielle terminée, elle a été suivie d'un verre de l'amitié où tout le monde a pu se retrouver dans une ambiance plus conviviale pour échanger et partager.

SOCIAL

Une réunion d'information publique AXA sur le thème de la santé aura lieu le 29 mai 2018 à 16h et à 18h30, à l'Auditorium de l'Arthuss à Wintzenheim.

Elle sera suivie d'un verre de l'amitié.

Entrée gratuite.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09/02/2018

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Démission d'un conseiller municipal et installation d'un nouveau conseiller
3. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 8 décembre 2017
4. Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire au sein des commissions municipales
5. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
6. Désignation des membres de la commission de délégation de service public
7. Désignation des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociales
8. Débat d'Orientation Budgétaire 2018 du budget principal de la Ville de Wintzenheim
9. Débat d'Orientation Budgétaire 2018 du budget annexe de la RMACTW
10. Acquisition de terrains section 32 pour la piste cyclable rue du Tiefenbach
11. Demande de subvention d'investissement auprès de CAF du Haut-Rhin pour des travaux à la crèche
12. Adhésion à la procédure de mise en concurrence pour une convention de participation pour la prévoyance avec le Centre de Gestion
13. Adoption de la convention de mise à disposition de sanitaires complémentaires avec les gens du voyage
14. Adhésion au SIVOM du canton de Wintzenheim pour la compétence tourisme pour l'année 2017
15. Informations
    - Autorisations d'urbanisme
    - Manifestations
    - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

SÉANCE DU 23/03/2018

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2018
3. Compte de Gestion du budget principal 2017
4. Approbation du Compte Administratif du budget principal 2017
5. Bilan foncier 2017
6. Affectation des résultats du compte administratif 2017 au budget principal 2018
7. Adoption du budget principal 2018 de la commune de Wintzenheim
8. Adoption des taux d'imposition communaux 2018
9. Approbation des subventions 2018 aux associations
10. Compte de gestion 2017 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W.
11. Approbation du compte administratif 2017 de la R.M.A.C.T.W.
12. Affectation des résultats du compte administratif 2017 au budget annexe 2018 de la R.M.A.C.T.W.
13. Adoption du Budget primitif 2018 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W.
14. Adoption de l'avenant n°1 à la Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du service périscolaire avec les PEP Alsace
15. Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour les travaux d'aménagement de la rue de Lattre de Tassigny
16. Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local pour l'extension de l'école maternelle et la création d'une cantine scolaire a Logelbach
17. Approbation du Projet Urbain Partenarial entre la commune de Wintzenheim, Colmar Habitat et Habitats de Haute-Alsace
18. Modifications des rythmes scolaires à partir de la rentrée scolaire 2018/2019
19. Approbation de la convention de mécénat en faveur de l'action sociale
20. Modification du tableau des effectifs
21. Création de postes d'agents contractuels sur des emplois non-permanents et de postes de vacataires
22. Adoption de la convention d'accompagnement par le psychologue du travail du centre de gestion du Haut-Rhin pour la réalisation du diagnostic et du plan de prévention des risques psychosociaux
23. Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention pour la réalisation du diagnostic des risques psychosociaux et l'élaboration d'un plan de prévention
24. Informations
    - Autorisations d'urbanisme
    - Manifestations
    - Décisions du Maire au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Parole aux groupes

GROUPE "ÉCOUTER, ÉCHANGER, ENTREPRENDRE"

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Voilà dix ans que le groupe « Écouter, Échanger, Entreprendre » a été élu, grâce à un programme ambitieux et dynamique, au service de la population de Wintzenheim.

Dès son élection, l'équipe municipale s'est mise à la tâche, le programme étant bien fourni.

Courage et pugnacité ont animé l'esprit du groupe majoritaire, et toutes les ressources dont dispose la commune ont été mises en œuvre pour mener ces projets à leur aboutissement. Ainsi, l'équipe municipale peut être fière du travail mené depuis dix ans. La restructuration de la caserne des pompiers, le réaménagement du centre ville, l'extension de la crèche Pom'de Reinette, la construction des ateliers municipaux, la création de l'Espace Culturel et Associatif de l'Arthuss, la réalisation de la cinquième branche du giratoire Ligibell, la transformation de la rue Herzog à Logelbach, la sécurisation de la traversée de La Forge, les travaux concernant le bassin de rétention des eaux pluviales à la Croix Blanche, la sécurisation du parvis des écoles à Wintzenheim, sont autant de réalisations qui ont amélioré le bien-vivre dans notre ville.

Les projets à venir sont nombreux : réhabilitation des rues Joffre et De Lattre de Tassigny, révision des flux de circulation pour une meilleure sécurité, et construction d'un pôle sportif dédié aux arts martiaux.

Ces projets ont vu le jour en parfaite concertation avec les citoyens de Wintzenheim, grâce aux réunions publiques, dont les dernières, qui ont eu lieu en janvier 2018, ont confirmé la satisfaction quasi unanime des 600 personnes qui y ont assisté.

Notre ville s'est métamorphosée grâce à l'audace, à la persévérance et au travail des élus sur le terrain. Bien sûr, subsistent toujours des oiseaux de mauvais augure qui prédisent régulièrement la faillite certaine de notre ville. À ceux-ci, nous pouvons rétorquer que 17 millions d'euros d'investissement, réalisés sans emprunt lors du précédent mandat, tout en conservant une fiscalité locale raisonnable, a valeur de performance au regard des transformations accomplies à Wintzenheim, en dépit de la conjoncture difficile.

L'alliance tout à la fois des compétences et du regard neuf (souvent décrié par le groupe d'opposition) portés par les élus du groupe « Écouter, Échanger, Entreprendre » depuis dix ans, a fait de notre ville un lieu où il fait bon vivre.

Pour le Groupe: Patrice DUSSEL
Membres du groupe : Serge NICOLE, Lucette SPINHIRNY, Denis ARNDT, Valérie HAIDAR, Daniel LEROY, Geneviève SCHOFF, Patrice DUSSEL, Dominique SCHAFFHAUSER, Ludovic CAMPITELLI, Claude KLINGER-ZIND, Dominique HEROLD, Carine NÄGL, , Marianne GEBEL, Daniel BRUNSTEIN, Mireille PELE, Patricia JAEGLE, Marie-Jeanne BASSO, Jean-Marc KEMPF, Isabel FREUDENREICH, Sébastien LABOUREUR, Frédérique MACQUET, Emmanuel AQUINO, Mireille WEISS, Benoit FREYBURGER, Pascale CAZAURAN.

GROUPE "CAP SUR L'AVENIR"

Notre rôle est de vous rendre attentif aux finances de la commune. Lors du conseil municipal sur les orientations budgétaires nous avions pointé plusieurs éléments de dérives financières :

- l'épargne étant fortement en baisse,

- l'autofinancement passant de 1 800 000 € en 2013 à 1 050 000 € en 2018, cet excédent comprenant une hausse des taxes de plus de 10 %,

- un recours à l'emprunt à hauteur de 4 100 000€ représentant une dette de 511 € par habitant,

- une forte augmentation de la masse salariale (+ 30 % en 4 ans).

Des investissements importants (pôle sportif à 6 000 000 €), l'obligation de fournir des terrains et indemnités pour de nouveaux logements sociaux entrainant une destruction du parc Acker.

Quel Gâchis !

Pour le groupe : Guy DAESSLE.
Membres du groupe : Dominique CHERY, Maria FURLANO, Didier SCHERRER

La loi 2002-276 relative à la Démocratie de Proximité votée au Parlement et promulguée le 27- 02-2002 prévoit que lorsqu'une commune diffuse un bulletin d'information, un espace doit être réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Dans le cadre de l'application de cette loi, le Conseil Municipal de Wintzenheim, lors de la séance du 11-04-2014 a adopté les modalités de l'espace d'expression pour ses groupes. Les avis et les idées exprimés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

AGENDA

Sorties

21.04 à 20h
22.04 à 15h30
REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES DES COPAINS D'ABORD, « L'HÉRITAGE DIABOLIQUE DE TATA ODETTE »
Salle Laurentia

28.04 De 8h à 17h
MARCHÉ AUX FLEURS
Ateliers municipaux

5.05 de 8h à 12h30
3ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE CITOYENNE
Halle des Fêtes

8.05
TOURNOI D'ÉCHECS
de la Dame Blanche
Halle des Fêtes

10 au 12.05
FESTIVITÉS DU 30ÈME ANNIVERSAIRE DU PACTE D'AMITIÉ AVEC MÖHNESEE

16.05 à 20h
THÉATRE : GRAND MATCH D'IMPROVISATION
Auditorium de l'Arthuss

17.05
JOURNÉE MONTAGNE de l'UNC

20.05
GREMPELTOURNOI de l'ASW
Stade St Gilles

2.06 dès 13h
GRANDE FÊTE
de l'Ecole de musique et de danse
Halle des Fêtes, Auditorium et parvis de l'Arthuss

Musique

16.04 à 19h30
CONCERT DE LA CLASSE DE CHANT
De l'Ecole de musique et de danse
Auditorium de l'Arthuss

10.05 à 17h
CONCERT DES MUSICALES
Eglise de Logelbach

13.05
CONCOURS DE BATTERIE
De l'Ecole de musique et de danse
Auditorium de l'Arthuss

16.05 de 19h à 20h
AUDITION PRÉPARATOIRE DE FIN DU 2ÈME CYCLE
de l'Ecole de musique et de danse
Auditorium de l'Arthuss

6.06 à 20h
CONCERTS GUADAL ET GADJO MICHTO Auditorium de l'Arthuss

Commémorations

30.04 Entre 10h30 et 11h
COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE CAMERONE PAR L'AMICALE DES ANCIENS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE COLMAR
Monument aux Morts de Wintzenheim

21.05
JOURNÉE DU SOUVENIR
Site de la Chapelle des Bois

Solidarité

28 et 29.04
BOURSE AUX VÉLOS
des Scouts
Halle des Fêtes

2.06
SOIRÉE CARITATIVE DU LIONS CLUB COLMAR ALLIANCE DÉCAPOLE AVEC LE GROUPE CÉCILIA'S SWING
Salle Laurentia

4.06 de 16h à 19h30
DON DE SANG
Salle Laurentia

MAIRIE DE WINTZENHEIM

28 rue Clemenceau 68920 Wintzenheim
Tél. : 03 89 27 94 94 Fax : 03 89 27 94 95
E-mail : mairie@mairie-wintzenheim.fr
Site web: www.ville-wintzenheim.fr
Horaires d'ouverture:
Lundi 8h-12h00 et 13h30-18h
Mardi 8h-14h30
Mercredi 8h-12h et 14h-17h
Jeudi 8h-12h00 et 14h-19h
Vendredi 8h-12h

MAIRIE-ANNEXE DE LOGELBACH

2 rue de la Gare 68124 Logelbach
Tél. : 03 89 30 22 15 Fax : 03 89 27 19 69
E-mail:
annexelogelbach@mairie-wintzenheim.fr
Heures d'ouverture :
Jeudi 14h-19h

URGENCES

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie de Wintzenheim
6 rue Clemenceau - Tél. : 03 89 27 01 52

POLICE MUNICIPALE ET OBJETS TROUVÉS

Tél : 03 89 27 94 97
E-mail : police@mairie-wintzenheim.fr

DÉFIBRILLATEURS

Deux appareils sont installés dans la commune :
- l'un à l'entrée de la mairie rue Clemenceau à Wintzenheim-centre
- l'autre à l'entrée de la salle Ungerer rue Herzog à Logelbach.

Ces appareils sont conçus pour vous guider lors de leur utilisation.

GAZ

Notre commune est desservie par Vialis pour Wintzenheim et Logelbach (GRDF pour La Forge): 03 89 24 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Urgence 24h/24 : 0 800 00 68 00 (appel gratuit depuis un poste fixe).

COLMARIENNE DES EAUX

Tél. : 03 89 22 94 50 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Urgence 24h/24 : 0 820 320 332.

ENEDIS

Tél. : 09 69 32 15 15 du lundi au samedi de 8h à 20h. Dépannage : 09 726 750 68.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Téléphoner à la mairie aux heures d'ouverture.

URGENCES RMACTW

Mairie – Service technique : 03 89 27 94 92 ou 03 89 27 94 98, aux heures d'ouverture de la mairie. En dehors de ces horaires, veuillez contacter Full Connect : 03 89 73 17 80

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte en est assurée
- le lundi pour les bio déchets
- le jeudi pour les déchets traditionnels

Si le jour de collecte est férié, le ramassage se fera le lendemain.
RAPPEL : Toute l'année, les poubelles doivent être enlevées de la voie publique, au plus tard le soir du jour de la collecte.
Les sachets destinés aux bio déchets peuvent être retirés à la mairie, au Service Technique, aux heures d'ouverture.
Pour tout renseignement (échange, commande, remplacement ou retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), il convient de contacter le Service de Gestion des Déchets aux Ateliers Municipaux, avenue de la Foire aux Vins 68000 COLMAR tél.: 03 89 23 62 62.

DÉCHETTERIES

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères apportés par petite remorque ou voiture.

Horaires d'ouverture de la déchetterie «Europe» :
- du 1er avril au 30 septembre, du lundi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h à 18h et le dimanche de 9h à 12h30.
- du 1er octobre au 31 mars, du lundi au vendredi de 9h à 18h, le samedi de 8h à 17h et le dimanche de 9h à 12h30.

Les jours fériés, consultez la presse locale.
Numéros de téléphone utiles :
- déchetterie Ladhof 03 89 23 65 30
- déchetterie Europe 03 89 27 50 93

Pensez à emporter votre carte d'accès aux déchetteries

COLLECTE DE VERRE ET PAPIER

Des conteneurs sont disposés en divers endroits de la commune. Les bouteilles en plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX

Une collecte permanente est en place à la déchetterie du Ladhof. Munissez-vous de votre carte !

SERVICE SOCIAL

Pôle gérontologique
concerne les personnes de plus de 60 ans
2 rue Jean Matter 68140 MUNSTER
Sur RDV :
Tél. : 03 89 30 23 16
Fax : 03 89 77 47 03
E-mail : gerontomunster@cg68.fr

Centre médico-social
19 rue Clemenceau
68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 05 98

LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES

À Wintzenheim
École Maternelle “Arc-en-Ciel”
1 rue Aloyse Meyer - Tél. : 03 89 27 34 11
Directrice : Mme KEMPF

École élémentaire “La Dame Blanche”
Rue des Prés - Tél. : 03 89 27 49 02
Directeur : M. JARDY

À Logelbach
École Maternelle “Les Nénuphars”
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 30 11
Directrice : Mme KOHLER

École élémentaire “Les Cèdres”
9 rue Herzog - Tél. : 03 89 27 03 17
Directrice : Mme MIDON

LE COLLÈGE PRÉVERT

15 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 02 03
Principal : M. ROQUE

LA CRÈCHE “POM’ DE REINETTE”

9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 06 50 93 43 30
Directrice : Mme MALAN

LE PÉRISCOLAIRE “LA RÉCRÉATION”

11 rue de la Vallée 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 28 23
E-mail : larecreationwintz@orange.fr
Responsable : Mme LEGHOUIL
9 rue Herzog 68124 LOGELBACH
Tél. : 03 89 27 72 30
E-mail : larecreationlog@orange.fr
Directrice : Mme CHARNEY-BRINGEL

LE RELAIS D’ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S OU R.A.M. - COSEC

Rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM
Tél. : 03 89 27 25 40
E-mail : ram.sivom@sivom-wintzenheim.fr
Responsable : Mme BAUDOUIN

infos pratiques

Wintzenheim

Marché aux fleurs

Samedi 28 avril 2018

de 8h à 17h

aux Ateliers Municipaux

Une distribution gratuite de compost
issu de la collecte des déchets verts aura lieu ce jour (jusqu'à épuisement du stock)
L'usager devra se munir d'un récipient (seau, sac) et de pelles.
Aucune remorque ne sera acceptée.

Renseignements au 03 89 27 94 92